MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES Régie autonome des transports parisiens

Décision nº 2007-61 du 16 octobre 2007 portant délégation de signature de M. Pitron (Emmanuel), directeur de cabinet, responsable du département présidence direction générale (PDG), à M. Condé (Cyril), délégué général à la recherche, à l'innovation, à la qualité et au développement durable

NOR: DEVT0769364S

Le directeur de cabinet, responsable du département PDG,

Vu le décret nº 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret nº 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret nº 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs nº 5675 consentie le 15 octobre 2007 au directeur de cabinet, responsable du département PDG par le président directeur général de la RATP,

Décide:

Article unique

De donner délégation à M. Condé (Cyril), délégué général à la recherche, à l'innovation, à la qualité et au développement durable, et en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci à Mme Duchezeau (Françoise) ou à Mme Combelles (Françoise) ou M. Blamoutier (Frédéric) à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes des articles 1.1 et 1.2 de la délégation de pouvoirs susmentionnée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 2007.

Le directeur de cabinet et responsable du département PDG de la RATP, M. Pitron